

Arrêté n° 2023/G-56 complétant l'arrêté n° 2023/G-23 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2023.

Le Président,

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2023/G-23 en date du 21 février 2023 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2023 ;

ARRÊTE

Art. 1 : Se rajoute en tant que membres des jurys pour l'année 2023 :

Monsieur	MARGERIE	Thomas	Adjoint Administratif Pal de 2 ^{ème} classe, Secrétaire de mairie à Liepvre (68).
----------	----------	--------	--

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,

Fait à Colmar, le 9 mai 2023



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2023G56

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-12T10-30-01.00 (MI245024562)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20230509-2023G56-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2023/G-56 complétant l'arrêté n. 2023/G-23 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2023.



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : arrete_general_23_compo_2023_v3_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparer

Transmis

Accusé de réception

Date 12/05/23 à 10:30
Date 12/05/23 à 10:30
Date 12/05/23 à 10:40

Par HUGELIN Marisa
Par HUGELIN Marisa